

Extrait du compte rendu de la 140e réunion du Conseil de l'UEO (9 décembre 1959)

Légende: Réuni le 9 décembre 1959, le Conseil de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) aborde les questions relatives aux consultations politiques au sein de l'organisation, les rapports avec l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et avec l'Association européenne de libre-échange (AELE). Le britannique Sir Anthony Rumbold reprend sa position exprimée lors de la précédente réunion (document CR(59)17) et confirme que, en termes de consultations politiques, l'OTAN doit rester le cadre principal de toute action concertée et d'intérêt commun. Toutefois, il admet que l'UEO pourrait avoir un rôle à jouer. L'ambassadeur français Jean Chauvel rappelle qu'il est prématuré de prévoir comment les consultations entre les Six et les Sept de l'UEO évolueront, mais il est question d'éviter de répéter les mêmes informations dans trois enceintes différentes: OTAN, Communauté économique européenne (CEE) et UEO, sans pour autant en diminuer l'importance de l'OTAN.

Source: Conseil de l'Union de l'Europe occidentale. [Extrait du compte rendu de la 140e réunion du Conseil de l'UEO tenue le 9 décembre 1959]. CR (59)18. pp. 3-6. Archives nationales de Luxembourg (ANLux). <http://www.anlux.lu>. Western European Union Archives. Secretariat-General/Council's Archives. 1954-1987. Relations with non-member countries and other international organisations. Year: 1962, 01/12/1955-30/06/1962. File 350.00. Volume 1/2.

Copyright: (c) WEU Secretariat General - Secrétariat Général UEO

URL:

http://www.cvce.eu/obj/extrait_du_compte_rendu_de_la_140e_reunion_du_conseil_de_l_ueo_9_decembre_1959-fr-cac62b92-44f2-4ad5-8c04-ffc6432b6862.html

Date de dernière mise à jour: 13/10/2016



II. INFORMATION POLITIQUE

M. ZOPPI évoque plusieurs aspects des échanges de vues qui ont eu lieu durant la récente visite à Londres de M. Segni, chef du Gouvernement italien, et de son ministre des affaires étrangères, M. Pella.

Sur la question du désarmement tout d'abord, M. Zoppi déclare que les deux parties ont été d'accord pour estimer que le Comité des Dix devait se mettre au travail dès que possible, en tout cas avant la Conférence au sommet, et que les cinq puissances occidentales devaient se réunir à l'avance, peut-être au mois de janvier, pour examiner les problèmes de procédure et de tactique.

Au sujet de l'aide aux pays insuffisamment développés, le Gouvernement italien a proposé que la question soit mise à l'étude à l'O.E.C.E. et cette suggestion a été favorablement accueillie; un tel examen permettrait de faire l'inventaire de ce qui a déjà été accompli dans ce domaine sur le plan bilatéral ou multilatéral, de façon à éviter tout double emploi, et de considérer les méthodes utilisées jusqu'ici pour voir si elles appellent des modifications ou amendements.

Les problèmes du Moyen-Orient ont également été évoqués et notamment le cas de l'Irak, qui se présente comme particulièrement délicat.

Abordant les problèmes strictement européens, notamment ceux des Six et des Sept, M. Zoppi rappelle qu'il y a deux Sept, ceux de l'U.F.O. et ceux du "groupe de Stockholm". Pour les premiers, comme cela a déjà été reconnu

.../...

U.E.O. CONFIDENTIEL

à l'occasion de précédentes conversations ministériels, l'U.E.O. devrait être utilisée aux fins de consultations politiques. Des réunions ministérielles à Sept pourraient suivre immédiatement les réunions des ministres des Six.

: Quant à la question du transfert de l'U.E.O.,
 : le Gouvernement italien serait plutôt favorable à ce que
 : le siège de l'Organisation reste à Londres, son caractère
 : de lien entre la Grande-Bretagne et l'Europe étant ainsi
 : mieux sauvegardé. Le Gouvernement italien serait toutefois
 : disposé à modifier son attitude, si la majorité du Con-
 : seil de l'U.E.O. en décidait autrement.

En ce qui concerne les problèmes économiques, les Six envisagent la création d'un comité de contact pour traiter de toutes difficultés qui pourraient survenir avec les "Sept de Stockholm". Les Ministres britanniques et italiens entendent éviter toute possibilité de malentendu mais il ne faut pas oublier que les solutions à trouver s'inscrivent dans de certaines limites : il s'agit d'une part de préserver les objectifs politiques des Six et d'autre part de se conformer aux règles du G.A.T.T.

Le Gouvernement italien ne voit aucun inconvénient à ce que des pourparlers s'engagent dans le cadre de l'O.E.C.E., ce qui permettrait d'y associer des pays qui ne sont membres ni des Six, ni du "groupe de Stockholm", notamment les Etats-Unis et le Canada.

Sir Anthony RUMBOLD a peu à ajouter à l'exposé très complet de l'ambassadeur d'Italie. Au sujet du désarmement, les deux parties sont convaincues, et c'est d'ailleurs l'avis des membres de l'Alliance occidentale, que des négociations vraiment substantielles devraient avoir lieu au sein du Comité des Dix; de telles négociations ne sauraient intervenir à une Conférence au sommet, dont on peut attendre au mieux des directives d'ordre général. Les entretiens anglo-italiens ont confirmé ce qui était déjà ressorti des récentes conversations franco-britanniques, à savoir que le Comité des Dix devra se réunir dès que possible et qu'il faudra convoquer au préalable un groupe de travail des cinq partenaires occidentaux pour préparer la réunion. En ce qui concerne l'aide aux pays insuffisamment développés, le Premier Ministre britannique a noté avec intérêt la proposition italienne de charger l'O.E.C.E. des négociations.

Quant aux consultations politiques, l'O.T.A.N. en est, et doit en rester le cadre principal, notamment pour toutes les questions qui appellent une action concertée et celles qui sont d'intérêt commun pour tous les membres de l'Alliance. Mais il ne faut pas négliger l'U.E.O., qui peut aussi avoir un rôle à jouer.

Enfin, au sujet des problèmes économiques, les deux parties sont convenues qu'il importait d'éliminer le risque d'une scission en Europe. Quant à la possibilité de négociations dans le cadre de l'O.E.C.E., aucun des interlocuteurs n'a pu évidemment s'engager, n'étant que partie d'un groupe.

M. von HERWARTH donne quelques indications sur les entretiens que le Général de Gaulle et MM. Debré et Couve de Murville ont eus avec MM. Adenauer et von Brentano, en précisant toutefois qu'il n'y a pas assisté lui-même.

.../...

Ces conversations ont été extrêmement franches. Elles ont porté tout d'abord sur les problèmes à examiner à la Conférence au sommet. Il n'y a eu évidemment aucune décision définitive, puisque celle-ci ne sera prise que lors des réunions qui doivent avoir lieu la semaine prochaine à Paris, mais les deux parties sont convenues que la question du désarmement était l'une des plus essentielles. Le Chancelier a souligné que M. Khrouchtchev pourrait tenter d'esquiver le débat en se référant aux propositions de désarmement qu'il a formulées lors de sa visite aux Etats-Unis, et à la création du Comité des Dix.

Au sujet de la coopération en matière d'aide aux pays insuffisamment développés, les deux parties ont exposé ce que pourrait être à leurs yeux l'action des puissances occidentales. Elles ont envisagé notamment la création d'un organisme financier international qui serait chargé de certains problèmes particuliers, tels que les ressources en eau, les prix des produits de base, la stabilisation et le développement des marchés de ces produits. Elles ont également examiné une proposition française tendant à l'organisation de campagnes sanitaires.

Sur la question de Berlin, les deux parties sont convenues de maintenir le statu quo juridique. Le Chancelier considère que c'est la situation la plus satisfaisante possible à l'heure actuelle, et qu'il est essentiel de s'y tenir étant donné qu'un nouvel accord sur Berlin pourrait être encore pire que le statu quo.

Les deux gouvernements sont convenus de la nécessité, en cette période critique, de soutenir et de renforcer l'Alliance atlantique. Il a été fait mention du côté français de l'importance que présentait l'Afrique pour l'O.T.A.N.

Un utile échange de vues a eu lieu sur les relations entre les Six et les "Sept de Stockholm"; les deux parties ont reconnu qu'il convenait d'attendre les résultats de la prochaine visite de M. Dillon. Pour le Gouvernement fédéral il importe de tenir compte de l'attitude des Etats-Unis, étant donné, en particulier, le déficit de la balance des comptes américaine et la position actuelle du dollar.

M. CHAUVEL a peu de choses à ajouter aux commentaires de M. von Herwarth, car il n'a reçu jusqu'ici que des informations fragmentaires. Il formulera toutefois trois observations. Tout d'abord sur le désarmement : le Gouvernement français veut éviter qu'il n'y ait qu'un seul sujet à discuter à la Conférence au sommet : Berlin. En conséquence il souhaite pousser la discussion sur le désarmement, pour qu'on puisse en parler également à la

.../...

Conférence. Quant aux consultations politiques entre les Six et les Sept de l'U.E.O., la situation est encore fluide. Les consultations entre les Six n'ont pas encore pris forme; les consultations entre les Sept devant en être la conséquence, il est difficile de prévoir dès maintenant comment
: la situation évoluera. Bien évidemment, il ne saurait être
: question de dire trois fois la même chose dans des endroits
: différents, non plus que d'ignorer l'importance du forum
: constitué par l'O.T.A.N.

: Quant à l'Afrique, il s'agissait évidemment d'un
: continent qui, en sa presque totalité, échappait à la com-
: pétence territoriale de l'O.T.A.N. Le Gouvernement fran-
: çais ne pouvait toutefois l'exclure de ses préoccupations
: de stratégie générale, en raison même du risque existant
: d'un débordement du front O.T.A.N. par le flanc africain.

A titre d'observation générale, enfin, M. Chauvel souligne que les conversations franco-allemandes n'ont pas le caractère d'une exploration de domaines nouveaux mais celui d'une confirmation de points de vue communs sur certains problèmes essentiels.

Le PRESIDENT remercie les précédents orateurs des intéressants renseignements qu'ils viennent de donner au Conseil. Il espère que les Ministres pourront, à leur prochaine réunion, préciser davantage le rôle qu'ils se proposent d'assigner à l'U.E.O. en matière de consultations politiques.